

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 2

Artikel: La polychromie en architecture

Autor: Tannir, Ahmad

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

milles nombreuses, etc.). L'étude soutient que, dans certains pays, il devrait être possible d'établir une distinction plus nette entre les subventions à la construction selon que l'on se propose d'atteindre le premier ou le second de ces objectifs. Les subventions qui doivent permettre de fixer les loyers à un niveau peu élevé devraient être accordées, en principe, en faveur de toutes les constructions nouvelles, sauf les habitations de luxe. Se fondant sur ce principe, l'étude critique certaines mesures prises récemment au Royaume Uni et en Allemagne occidentale pour limiter le nombre des habitations nouvelles bénéficiant de subventions à la construction. Elle critique également le système en vigueur en Italie, en vertu duquel des subventions importantes sont accordées à un très petit nombre de constructions nouvelles sans qu'il soit généralement tenu compte de la situation économique des locataires. L'étude soutient que, si le montant des subventions doit être réduit, il est préférable de limiter les subventions attribuées par habitation et d'accorder des subventions aux locataires dont la situation économique est particulièrement difficile. Cette subvention serait accordée tant que cette situation reste difficile, par exemple tant qu'une famille a de nombreux enfants à charge. Quant à l'échelonnement du remboursement, au taux de l'intérêt des prêts accordés par les pouvoirs publics, et aux autres catégories de subventions, une révision devrait avoir lieu de temps à autre en fonction

des variations des prix et des revenus. L'étude critique à cet égard la rigidité du système appliqué au Royaume Uni, où le taux de l'intérêt et l'échelonnement du remboursement tant des prêts à la construction que des subventions à la construction sont fixés soixante ans à l'avance.

Etablissement des programmes de construction de logements.

Il ressort de l'étude qu'un vaste programme de construction à longue échéance doit être établi en fonction des cinq éléments suivants : 1° la pénurie quantitative de logements ; 2° les besoins démographiques actuels fondés sur les variations prévues dans le nombre et la composition de la population ; 3° le nombre de taudis à démolir immédiatement ; 4° le nombre de logements à construire pour tenir compte du vieillissement du patrimoine immobilier ; 5° les besoins provoqués par des changements d'ordre économique et social, comme la tendance de plus en plus marquée des personnes seules à vivre dans un logement indépendant. L'étude signale que les récents programmes de logement des différents pays ne semblent pas, dans l'ensemble, avoir tenu compte de tous ces éléments. L'étude passe en revue certaines des méthodes utilisées pour calculer ces différents éléments. Elle considère que cette question est très complexe et que de plus amples recherches seraient nécessaires dans ce domaine.

LA POLYCHROMIE EN ARCHITECTURE

par Ahmad TANNIR

De tout temps une classification théorique des couleurs a préoccupé les savants. E. FER (Solfège de la Couleur).

Les couleurs agissent sur l'âme, elles peuvent y exciter des sensations, y éveiller des émotions, des idées qui nous reposent ou nous agitent et provoquent la tristesse ou la gaieté. GËTHE.

Nous sommes si habitués à la place que les couleurs tiennent dans notre vie que nous en méconnaissons l'importance. P. FLEURY.

Si l'individu a besoin de couleurs pendant le travail, il en a encore besoin pendant la période de repos. H. RABATÉ.

La qualité de l'éclairage naturel ou artificiel jointe à une utilisation rationnelle de dynamisme des couleurs contribuent non seulement à rendre attrayants les lieux du travail, mais en réduisant la fatigue par une meilleure vision, elle concourt puissamment à la sécurité des travailleurs et à leur productivité. P.-A. SALMONT.

L'emploi de la couleur augmente dans les écoles et le plus large usage en est fait. Les temps sont révolus où l'on choisissait des couleurs non salissantes ; et cette liberté croissante signifie que l'éclairage et la décoration doivent être soigneusement étudiés de pair au début du projet (contrairement à ce que l'on a fait jusqu'ici) et à la fois par l'architecte et l'ingénieur éclairagiste. A. POTT, architecte.

Le besoin de décorer les objets qui nous entourent, en les coloriant, dérive surtout de la faculté que possède notre œil de percevoir la couleur, et du plaisir qu'il en éprouve. A. ROSENTIEHL.

Le confort, la commodité, les facilités de toutes sortes dont profite le travailleur sur les lieux de travail contribuent à la gaieté et à la satisfaction de l'homme. Ils freinent l'apparition de la fatigue, ils excitent son dynamisme, stimulent sa pensée, activent ses mouvements, ce sont des alliés pour la sécurité, ce sont des aides pour la productivité. P. SALMONT.

Le rôle de la couleur est considérable dans l'organisme sain ou malade et primordial dans l'esprit humain. C'est une autre forme, dirai-je, de la compréhension et une source de joies toujours nouvelles, c'est une revanche intime, hallucinante de la douleur. LÉON DAUDET.

Le mot polychromie dérive du mot grec *polukhrōmos* qui désigne l'art de décorer à l'aide de couleurs et de la dorure, les monuments de la sculpture et de l'architecture¹. Nous ne retiendrons dans notre exposé que l'aspect architectural, c'est-à-dire nous limitons notre étude à la décoration des édifices au moyen de la couleur.

Il serait inutile de rechercher la période où apparut la polychromie en architecture. Il est évident qu'elle date du moment où l'homme, pour s'abriter et se protéger des intempéries, a rassemblé la terre et le bois pour construire sa première hutte, et nous pouvons dire que l'homme a utilisé la polychromie sans le savoir.

Dans l'antiquité, les hommes des plus anciennes civilisations se sont servis, de tout temps, de la couleur pour embellir leurs villes et leurs édifices. On lit dans les œuvres d'art antique, que Ninive eut ses sept enceintes diversement colorées, Babylone, ses murailles en briques de différents tons et Thèbes offre aux archéologues des traces de coloris sur ses monuments².

Aujourd'hui, si la couleur prend plus d'importance et d'ampleur dans le domaine architectural, c'est que plusieurs nouveaux facteurs sont intervenus, tout particulièrement la lumière artificielle et les nouveaux matériaux de construction. Toutefois, l'ambiance créée par la mise en application de la couleur dans l'architecture

¹ H. GUEDY : *Dictionnaire d'Architecture.*

² H. GUEDY : *Dictionnaire d'Architecture.*

moderne, étant liée intimement à ses effets psychologiques et physiologiques, ainsi qu'à son influence sur les êtres vivants.

Les riches exemples du passé, et l'usage de plus en plus généralisé de la couleur dans les constructions modernes, nous conduisent à envisager l'importance de la polychromie en architecture.

Examinons, maintenant, l'origine et la nature de la couleur, ainsi que ses effets sur les individus.

La couleur proprement dite est l'effet physiologique, ou l'impression, produit sur la rétine, par des éléments tels que les colorants (matières colorantes, pigments colorés, peinture, etc.), et les rayons colorés qui sont le résultat de la décomposition de la lumière blanche.

La décomposition d'un faisceau de lumière par l'expérience bien connue du prisme, et la projection du résultat sur un écran, nous donne les différentes couleurs de l'arc-en-ciel, qui sont : le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet.

Une couleur est définie par trois indications physiques :

1. Sa teinte qui peut être l'une des couleurs fondamentales ou une couleur intermédiaire.
2. Son facteur de pureté, ou rapport avec le blanc, couleurs lavées de blanc ou pures).
3. Son facteur de luminescence (anciennement brillance) qui est la quantité de lumière réfléchi.

Quant à l'influence de la couleur sur les individus et ses effets psychologiques et physiologiques, ils ont fait l'objet de nombreuses études et réflexions. A cet égard, citons Goethe : « Les couleurs agissent sur l'âme, elles peuvent y exciter des sensations, y réveiller des émotions, des idées qui nous reposent ou nous agitent et provoquent la tristesse ou la gaieté. » Ces effets peuvent être directs, car il font paraître une ambiance ou un objet gai ou triste, plus léger ou plus lourd..., indirects, c'est-à-dire des effets issus de liaisons affectives de l'esprit ou d'impressions nées d'associations objectives ou subjectives. Ainsi l'orangé évoque affectivement la chaleur et objectivement le feu ou un coucher de soleil... De même le bleu clair, évoquant le ciel et la mer, sera calmant et reposant.

On peut encore dire que le blanc éclaircit, le noir assombrit. L'expérience montre qu'un volume de couleur claire paraît plus vaste qu'un volume sombre de mêmes dimensions. De même, l'expérience a montré qu'un individu bien portant ayant une vue normale, et sans idée préconçue, réagit différemment lorsqu'il est placé devant plusieurs murs de différentes couleurs. Ainsi, le rouge excite, le vert calme et le bleu repose. Donc à une multitude de couleurs correspondent une multitude de réactions et de sensations, et chaque réaction est fonction de l'état physique et moral de l'individu. Certes, il y a certaines couleurs qui engendrent les mêmes réactions ou des réactions semblables.

Examinons, maintenant, le moyen pour exprimer la couleur en architecture. Ces moyens sont nombreux et l'on peut distinguer trois sortes de polychromie :

1. La polychromie naturelle obtenue par les diverses couleurs des matériaux naturels employés dans la construction, comme la terre, la pierre, le bois et les métaux. Les pierres donnent le blanc, le jaune, le crème, le gris, le rouge, le bleu, le vert (granit), le noir (pierres volcaniques). Avec les métaux, on a les couleurs de l'argent, du platine, de l'or, de l'étain, etc. Le bois, suivant sa nature et son essence, donne le crème, le jaune, le rouge, le noir, etc.

Nous remarquons que l'abondance des couleurs dans les diverses matières naturelles favorise une polychromie naturelle, riche d'expression. Cette polychromie varie suivant les régions, les climats

et les traditions, certes elle est fonction surtout des matériaux du sol.

2. La polychromie artificielle obtenue au moyen des couleurs pouvant être fabriquées par des procédés chimiques. On y trouve la brique, l'émail, la céramique, le béton et les différentes couleurs du spectre solaire avec leurs dérivés. Elle consiste dans l'application des enduits pigmentés, intérieurement ou extérieurement sur les différentes parties d'un édifice. Elle résulte encore de l'utilisation des matériaux naturels transformés ou fabriqués dans la construction. Son origine est plus récente que la polychromie naturelle. Elle date du moment où l'homme a eu l'idée de mélanger différents produits naturels afin d'en obtenir de nouveaux. Les couleurs produites par ces matériaux sont très variées. Par exemple, la céramique nous donne le jaune, le rouge, le violacé, le noir, etc. Les enduits, en utilisant un ou plusieurs constituants donnent des différents tons, suivant la proportion de chaque constituant.

3. La polychromie mixte obtenue par l'emploi des deux précédentes dans un seul et même édifice.

Au début, la couleur n'était qu'un élément complémentaire de l'architecture, élément qui contribuait à mettre l'édifice en harmonie avec l'entourage, le ciel et le soleil.

Comme tous les arts, la couleur devint rapidement un véritable langage commun à tous les hommes. Ceux-ci l'employaient pour exprimer soit des phénomènes naturels, soit une idée religieuse, soit une vérité philosophique. Elle exprime, en outre, l'intérêt de conservation et le désir de l'homme de se perpétuer par ses œuvres. Et comme l'architecture est un vaste domaine, où se manifestent plusieurs arts, où on lit différentes idées, la couleur se trouvait être un moyen efficace d'expression. Chez les Egyptiens, la couleur était considérée comme symbole, tandis que chez les Grecs on croyait que les divinités avaient une préférence pour telle ou telle nuance ; ainsi le bleu était la couleur préférée de Vénus, le jaune d'or celle d'Apollon ¹.

Pour se préserver des intempéries et rendre l'habitation plus résistante, les anciens ont employé les enduits colorés, et une polychromie en est résultée plus ou moins volontaire. Les Egyptiens, les Grecs et parfois les Romains enduisaient leurs édifices de pierre par des revêtements de différentes couleurs afin de les protéger de la détérioration sous l'effet de l'air, du soleil et de la pluie. Dans certains pays où la pierre présente de la rugosité et des trous, on a employé un stuc avant de peindre la surface. Dans les pays de grande chaleur, on a couvert les maisons d'une couche de chaux surtout blanche.

La couleur est un moyen pour l'architecte d'expression tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle est un élément de décoration, un facteur d'enrichissement pour les volumes et les surfaces. Tantôt elle englobe toute la construction, tantôt elle n'est utilisée que partiellement. Appliquée aux volumes architecturaux et aux surfaces, la couleur peut accentuer ou accuser certains aspects de la construction ².

N'oublions pas la qualité de la couleur et ses propriétés pour obtenir les différentes suggestions. Ainsi la clarté et la propreté sont évoquées par le blanc, l'idée d'un ciel par un bleu outremer, une prairie par un vert clair. Ces considérations d'ordre psychologique nous conduisent à faire une distinction entre deux catégories de couleurs : les couleurs chaudes et les couleurs froides.

(A suivre.)

(Travail présenté à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève.)

¹ E. BOSCH : *Dictionnaire d'Architecture*.

² A. DAHLGREN : *Le Conditionnement des Couleurs*.